

« AU-DELÀ DES THÉORIES SUR LA MODIFICATION CLIMATIQUE »

La société civile contre la géoingénierie

Parlement Européen

9 avril 2013

RÉSUMÉ ET OBSERVATIONS SUR LA CONFÉRENCE PÉTITION DE SKYGUARDS ADRESSÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Josefina Fraile

Cette audience nous a permis de montrer que :

1. Depuis plus d'une décennie, l'Europe fait l'objet d'épandages clandestins massifs d'aérosols dont on ne saurait que conjecturer la finalité, mais dont on suppose fréquemment qu'ils servent à tenter de mitiger le problème officiellement identifié comme réchauffement global/changement climatique et/ou à faciliter les opérations de HAARP ou d'activités connexes telles que celles de MUOS en Sicile;
2. Ces opérations sont conduites hors de tout cadre légal, national ou international, à l'insu et sans le consentement éclairé de la population et en violation des plus élémentaires principes de précaution ;
3. Les conséquences de ces opérations sur la santé des individus et la vie sur la planète sont incalculables ;
4. Les gouvernements, qui sont habilités à autoriser l'utilisation de l'espace aérien à de telles fins, nient que ces opérations ont effectivement lieu.
5. Le déni institutionnalisé de faits flagrants qui sont en violation des droits civils fondamentaux (santé, sécurité et intégrité physique et mentale), laisse les citoyens sans défense.

Ceci dit, nous vous remercions, vous qui avez rendu possible cette audience au plus haut niveau de la représentation démocratique européenne, à savoir le Parlement Européen. Un merci particulier va à Mme Tatiana Zdanoka et Mme Lubova pour leur patience et leur dévouement.

Mais la portée de cette intervention s'étend au-delà de la nécessité de dire nos inquiétudes. En qualité de citoyens légalement en droit de voter pour ce Parlement, nous sommes aussi venus réclamer une gestion efficace de ladite institution et de nos représentants élus.

Gardant à l'esprit le caractère prééminent des questions en jeu et avec le respect dû au rôle joué par le Parlement jusqu'à présent, nous trouvons que le Rapport A4-0005/99 « Environnement, Sécurité et Politique Extérieure » adopté le 14 janvier 1999 par la Commission des Affaires Etrangères, de la Sécurité et de la Politique Extérieure, est un outil considérable dans les mains du Parlement afin de mener une action pionnière de soutien aux droits civils actuellement bafoués par ceux-là mêmes qui ont pour devoir de les défendre, notamment les gouvernements et les armées, sous couvert du secret et pour des soi-disant raisons de Sécurité de l'État.

Ce rapport approfondi fondé sur le besoin d'opérer un désarmement ad hoc dans la sphère militaire après la fin de la Guerre Froide, propose, entre autres, que les ressources militaires libérées par la dissipation de l'antagonisme est/ouest soient allouées à des objectifs non-militaires, dont l'un pourrait être la protection de l'environnement. Tout en reconnaissant le

rôle important et les efforts de la force armée pour la défense nationale dans une société démocratique, le rapport signale clairement que l'activité militaire est responsable d'une destruction généralisée de l'environnement en temps de guerre comme en temps de paix.

Le rapport examine en détail la manière dont sont utilisés de nombreux systèmes d'armes divers et les dégâts qu'ils causent à la fois sur l'environnement et sur la société des hommes. Dans le contexte de cette conférence, nous soulignons le Point T. qui cite: « *En dépit des conventions existantes, la recherche militaire en matière de manipulation du climat comme arme de guerre poursuit son cours, ainsi que le démontre le complexe HAARP basé en Alaska* ». Qualifié de « *système d'arme qui dérègle le climat* », hors de tout cadre légal, HAARP est un « *sujet de préoccupation au niveau mondial* » qui doit être pris comme une « *menace grave pour l'environnement avec un impact incalculable sur la vie humaine* ».

Les propositions et recommandations du rapport « Environnement, Sécurité et Politique Extérieure » faites à la commission et aux États-membres sont claires et caractérisées. Parmi elles nous pourrions citer l'appel à conduire une étude détaillée des menaces liées à la sécurité environnementale en Europe; l'élaboration d'un « Livre Vert » sur les activités militaires qui ont des répercussions sur l'environnement; la résistance au secret militaire dans le domaine de sa recherche et l'incitation à la transparence et l'examen minutieux démocratiques des projets de recherche militaires; l'application à toutes les activités militaires des lois environnementales civiles; l'examen, étant donné l'étendue de l'impact de HAARP (Projet de recherche sur les hautes fréquences aurorales actives) et son classement subséquent dans la catégorie des questions à portée planétaire, de ses implications légales, écologiques et éthiques par une instance internationale indépendante, préalablement à toutes recherches et expérimentations plus approfondies; l'acceptation par le groupe d'évaluation des options scientifiques et technologiques (STOA) d'examiner les preuves scientifiques et techniques disponibles dans toutes les conclusions des recherches menées sur HAARP, et d'évaluer la nature exacte et le degré de risque que comporte ce programme pour l'environnement local et global, ainsi que pour la santé publique en général. Nous souscrivons à toutes ces demandes et exhortons à les prendre en compte avec le plus grand sérieux (1).

Que s'est-il passé pendant les quatorze années qui ont suivi l'adoption par le Parlement Européen du rapport *Environnement, la Sécurité et la Politique Etrangère*?

Il y a eu un intense débat public sur le réchauffement global/changement climatique qui, depuis le Sommet de Copenhague et le scandale du Climategate antérieur à lui, a abouti à promouvoir la géoingénierie comme la solution au réchauffement planétaire/changement climatique la plus politiquement faisable et économiquement rationnelle.

Depuis janvier 1999, une quantité impressionnante de données a été publiée. Le Dr. Rosalie Bertell, chercheuse, épidémiologiste, physicienne nucléaire et Prix Nobel Alternatif, a communiqué en 2005 une mise en garde contre les épandages aériens d'aérosols et leurs conséquences potentiellement fatales sur la santé des personnes et d'autres formes de vies développées sur la planète. Toutefois, au cours de la même période, l'analyste des technologies anglais J. Kaplinski, déclarait: « *Si une technologie rapporte un 'gain net', les perdants peuvent être indemnisés. Et il est clair qu'il existe un potentiel énorme pour gérer le processus météorologique de manière à pouvoir générer d'énormes gains nets* ». Comment peut-on étiqueter de la sorte un prix sur la vie? Si les « perdants » en question se trouvent être les millions de gens qui meurent ou tombent malades à cause d'une « nouvelle technologie », quelles indemnités peut-on proposer et à qui?

Parmi ce mélange de projets technologiques contradictoires et de spéculation financière, qui se poursuivent dans une indifférence totale aux droits civils les plus fondamentaux, comment peut-on expliquer que le Parlement Européen ait gardé le silence radio pendant les quatorze années qui ont suivi la présentation de sa Proposition de Résolution sur « Environnement, Sécurité et Politique Extérieure » par l'eurodéputée Maj Britt Theorin? Pourquoi a-t-il fallu attendre septembre 2011 pour que, au niveau institutionnel à la Conférence sur le Développement Durable (Rio + 20), on ne s'entende lire qu'une réponse d'une dizaine de mots: « Le Parlement Européen est opposé aux propositions de géoingénierie extensive ».

Nous tenons cependant à exprimer notre gratitude aux huit parlementaires qui, entre 2003 et 2012, ont soumis à la Commission Européenne des questions sur les épandages aériens, la manipulation du climat et la géoingénierie. Grand merci donc à Hiltrud Breyer, Paul Iannoye, Erik Meijer, Jim Higgins, Claude Turmes, Nessa Childers, Oreste Rossi et Vladko Panayotov.

Les réponses de la Commission à leurs questions sont proprement scandaleuses. Et ce, par leur mépris du droit à l'information des 500 millions d'Européens. Elles insultent à double titre les citoyens, d'abord parce qu'elles nient les évidences, ensuite parce qu'elles se dérobent à leur responsabilité d'enquêter sur ces mêmes faits. Des réponses de cet acabit rappellent davantage les régimes dits autoritaires que des institutions respectables qui souhaitent être perçues comme démocratiques par les citoyens formant leur base politique.

Cela fait dix ans que le Parlement Européen soumet des questions à la Commission, bien que la réponse soit connue d'avance. Combien d'années encore ce Parlement pense-t-il poursuivre ce jeu absurde et indigne? N'est-il pas temps de prendre un nouveau cap, afin que les citoyens européens, dont la situation est révoltante, puissent commencer à percevoir des signes que les institutions politiques européennes sont capables de fonctionner correctement?

Mesdames et Messieurs, il y a des moments où on ne peut choisir de se taire. Et celui-ci en est un. Les membres de ce collectif pensent que l'heure est venue de « prendre le taureau par les cornes » et d'aller chercher les réponses que la Commission ne leur fournit pas. Il est temps pour ce Parlement de rattraper ces quatorze années de silence et d'entreprendre de protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique et morale des Européens, ce que prônent les chartes européennes et les accords internationaux, y compris la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte des Droits Fondamentaux de l'U.E.

Étant donné que le Parlement Européen dispose de cet outil juridique qu'est la commission d'enquête parlementaire extraordinaire, nous demandons 1) qu'on y recoure sans plus tarder; 2) que la présente proposition soit soumise à l'examen de la Présidence du Parlement Européen et 3) que soit lancé un débat public avec la participation de la société civile et le maintien du présent collectif pour sa contribution au témoignage des faits et comme preuves de ce qui est en train de se produire.

En outre, Skyguards exige que soient pleinement mises en œuvre les recommandations établies dans la Proposition de Résolution d'« Environnement, Sécurité et Politique Extérieure », à savoir l'élaboration d'un Livre Vert sur les activités militaires qui influent sur le milieu naturel; la résistance au secret qui entoure la recherche militaire et l'incitation à un contrôle démocratique et parlementaire des projets de cette dernière; l'application des lois civiles environnementales à toutes les activités militaires.

La pétition est le point central de cette conférence et sera exposée formellement en annexe. Nous vous exhortons à AGIR. Cette action constituera le levier le plus concret à disposition du Parlement pour assurer la protection effective que nous, citoyens, exigeons de lui.

Pour notre part, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour attirer l'attention de l'opinion publique européenne sur les violations des principes européens présentement perpétrées, les agressions contre l'environnement et la santé des citoyens ainsi que la complicité de dissimulation d'actes malfaisants extrêmement graves engageant des responsabilités légales et pénales. Le titre de cette conférence « Au-delà des théories sur la modification du climat - société civile contre géoingénierie » a pour but d'illustrer le rejet par la société civile de se voir présenter comme de simples propositions et projets des activités qui battent leur plein déjà depuis des dizaines d'années à l'échelle planétaire.

Merci de votre attention et votre soutien.

(1) Les recommandations comprennent un appel à mener une étude détaillée des menaces liées à la sécurité environnementale en Europe; la demande d'élaboration d'un « Livre Vert » sur les activités militaires qui affectent l'environnement; la demande du rejet du secret dans la recherche militaire et celle d'encourager l'ouverture et la surveillance démocratique des projets de recherche militaires; la demande d'appliquer les lois civiles relatives à l'environnement à toutes les activités militaires; la demande, étant donné l'étendue de l'impact de HAARP (Projet de recherche sur les hautes fréquences aurorales actives) et le fait qu'il soit classé par conséquent dans la catégorie des questions à portée planétaire, que ses implications légales, écologiques et éthiques soient examinées par une instance internationale indépendante, préalablement à toutes recherches et expérimentations plus approfondies; la demande que le groupe chargé d'évaluer les options scientifiques et technologiques (STOA) accepte d'examiner les preuves scientifiques et techniques disponibles dans toutes les conclusions des recherches menées sur HAARP, d'évaluer la nature exacte et le degré de risque que comporte ce programme pour l'environnement local et global, ainsi que pour la santé publique en général.